

n°186
AVRIL 2016

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque

Sur tous les terrains



www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand Angle
Le point sur les travaux

PAGES 12-13 | Environnement
Concours des jardins fleuris

PAGES 14-16 | Vie associative
Les infos de vos associations



Collecte au profit des Restos du Cœur



Brocante de l'APE Jean Jaurès



Sortie parisienne pour Ceramik'art



Interclubs de basket



Solidarité avec le peuple belge

La commune de Fort-Mardyck a tenu à manifester sa solidarité avec le peuple belge consécutivement aux attentats qui ont frappé Bruxelles, le 22 mars.

Au sommaire

| | |
|--|---|
| ■ Retour sur.....p. 02 | ■ Jeunesse et sports |
| ■ Edito.....p. 03 | Portrait de Valentin Kimpe.....p. 10 |
| ■ Dossier "grand angle" | Trophées des réussitesp. 11 |
| Le point sur les travaux p. 04-05 | ■ Environnement |
| ■ Vie communale | Concours des jardins fleuris.....p. 12 |
| Conseil consultatif.....p. 06 | Encombrants / Halte au gaspillagep. 13 |
| ■ Citoyenneté | ■ Vie associative |
| Des jeunes élus au taquet.....p. 07 | Les infos de vos associationsp. 14 à 16 |
| Le conseil des aînés fait le bilan.....p. 07 | ■ En brefp. 17 |
| ■ Culture | ■ Tribunesp. 18 |
| Concert de l'ensemble instrumental | ■ Infos pratiques |
| de Fort-Mardyck.....p. 08 | Documents d'identité - Recensement.....p. 19 |
| Carabet Poésie.....p. 09 | ■ Agendap. 20 |
| Rencontre avec Audrey Pulvar.....p. 09 | |

Fort-Mardyck est une commune de 3500 habitants qui dispose de nombreux équipements : trois écoles, un centre socioculturel, un espace enfance famille, une Maison de la Musique, un stade, un boulodrome couvert, un city stade, un square des enfants, une maison de quartier, une salle des fêtes ... ces derniers occupent intelligemment l'espace public. En 1959, Jean Deconinck, alors maire de Fort-Mardyck, décida de créer un nouvel espace de verdure, de loisirs et de découverte de la faune et de la flore au sein de notre commune. Le baby zoo était né. De nombreux Fort-Mardyckois y ont usé leurs fonds de culotte et ont découvert des animaux exotiques. Aujourd'hui, le parc zoologique Fort-Mardyck - Dunkerque Grand Littoral est l'équipement le plus visité de l'agglomération Dunkerquoise. En 2015, 90 600 personnes en ont franchi les portes.

Vous en connaissez beaucoup des communes de taille comparable qui proposent autant de services, d'animations et d'équipements à leur population ?

Jean-Louis Debré, Stéphane Hessel, Vladimir Fédorovski, récemment Jean-François Kahn et Audrey Pulvar nous ont fait l'honneur de leur visite. Ce n'est pas anodin. Nous avons eu, en son temps, l'honneur du Jeu des 1000 euros nous faisant connaître à la France entière. Notre salon du livre et de la Bande Dessinée a accueilli plus de cinq mille visiteurs lors de sa dernière édition. Des manifestations sont organisées tout au long de l'année : Printemps des poètes, rues en couleurs, divers salons, Semaine Bleue, Téléthon, Fête du square, fête des voisins, compétitions sportives ... Comme nous l'ont montré nos prédécesseurs, c'est en cherchant en permanence à dépasser notre condition que nous pourrions progresser et répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Avec votre confiance, nous continuerons notre marche en avant pour l'amélioration de la vie des habitants et pour le rayonnement de notre belle commune.

Votre maire,
Roméo RAGAZZO



"La volonté permet de grimper sur les cimes ; sans volonté on reste au pied de la montagne."
Proverbe chinois

Permanences des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

f
commune.fortmardyck

Vivre à Fort-Mardyck

Responsable de publication : R. Ragazzo | Comité de rédaction : J. Hondermarck, J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr | f /commune.fortmardyck
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

Vitesse en ville

À la demande de la commune, le service Signalisation de la Communauté Urbaine de Dunkerque a procédé à une analyse de vitesse dans 3 artères. La mesure de la vitesse des véhicules a été réalisée du 09 au 13 novembre 2015.

Voici les résultats

Rue de l'Amirauté entre la rue François Evrard et la rue Victor Hugo – 3090 véhicules

Dans les deux sens confondus, 97% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h (99% à moins de 55 km/h)

Contour d'Amont entre la rue de l'Amirauté et la rue Raymond Coulier – 3255 véhicules

Dans les deux sens confondus, 96% des automobilistes roulent à moins de 50km/h (98% à moins de 55 km/h)

Contour d'Aval entre la rue Ampère et la rue de la Plage – 2295 véhicules

Dans les deux sens confondus, 76% des automobilistes roulent à moins de 50km/h (89% à moins de 55km/h)

Rencontre avec Jean-Aimé Bénard, Conseiller municipal

Pourquoi avez-vous demandé cette enquête ?

Lors de l'atelier citoyen qui s'est tenu en mairie sur le stationnement et la circulation, nous nous sommes interrogés sur la vitesse de certains véhicules, que nous pensions excessive. Ainsi, il a été demandé à la CUD de réaliser des contrôles de vitesse.

Quelles conclusions en avez-vous retiré ?

À la lecture des données de l'enquête, nous ne remarquons pas d'excès significatif. Seul le contour du bout

d'aval fait exception avec 11% des véhicules qui ne respectent pas la limitation de vitesse. La présence de la police municipale sera renforcée dans ce secteur.



On vous informe

La Communauté Urbaine de Dunkerque ne procède plus aux abaissements de trottoir.

Les particuliers doivent effectuer une demande officielle écrite auprès de la CUD. Les Services statuent sur le bien-fondé ou non de la demande **sachant qu'un garage est exigé.**

Les abaissements de trottoirs

Si la CUD émet un avis positif **(uniquement en cas de construction de garage ou de danger manifeste)** les particuliers doivent faire appel, à leurs frais, à une entreprise privée pour procéder aux travaux.

Le stationnement en question

Stationnement des personnes à mobilité réduite

Utilisation des stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite : quelques rappels.

Il existe sur la commune, plusieurs places de stationnement dont l'usage est réservé aux porteurs de la carte de stationnement pour personnes handicapées. **Occuper indûment ces emplacements expose le contrevenant à une forte amende.** Cependant, les emplacements qui sont

créés ne sont pas nominatifs, ils peuvent ainsi être utilisés par toute personne qui dispose de cette carte de stationnement.



Interdiction de stationner sur les trottoirs

Il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs ou de les encombrer. Les poussettes et les personnes en fauteuil roulant doivent pouvoir y circuler en toute sécurité. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter cette interdiction qui facilite la vie quotidienne de chacun.



L'ancien cimetière de la commune plus accessible à tous

Afin d'améliorer la circulation des personnes, la CUD poursuit ses travaux de création d'allées goudronnées. D'autres allées seront créées dans les années à venir afin de couvrir le maximum d'espaces de déplacement possible.

Travaux de mise en accessibilité de l'école de l'amirauté

Afin d'être plus facilement accessibles, la bibliothèque et la salle informatique se-

ront installées au rez-de-chaussée du bâtiment. Les travaux ont commencé aux vacances de février et se termineront aux vacances d'été. Des travaux de remise aux normes d'hygiène et de sécurité des sanitaires de l'école seront réalisés par les services techniques de la commune.



Installation de téléphones à appels directs

Ces dernières semaines, de nouveaux téléphones ont été installés en remplacement des anciens

Les travaux dans la commune

En raison de contraintes techniques, la station DK Vélo de Fort-Mardyck ne pourra être livrée le 18 avril. Elle devrait l'être fin mai. Merci d'être patients !

dans les bâtiments recevant du public. Ces appareils, de couleur rouge, ont vocation à faciliter l'appel vers les services de secours et la mairie. Dotés de 4 touches, ils permettent de joindre : la police nationale, les pompiers, le SAMU et la mairie de Fort-Mardyck aux heures d'ouverture.

Conseil consultatif

Le conseil consultatif s'est réuni le mercredi 9 mars dernier.

Le principal point à l'ordre du jour concernait le vote des subventions aux associations communales.



La première partie du conseil a été consacrée aux événements du début d'année 2016. En ouverture de séance, les élus du groupe majoritaire ont tenu à apporter leur soutien aux organisations syndicales et aux salariés de SRD dont l'avenir professionnel est en suspens. Un point a été fait sur l'organisation du carnaval qui a mobilisé de nombreux acteurs en raison du contexte de l'état

bien-vivre ensemble et l'ouverture sur les autres. Le Comité de quartier dit Ilot des Pompiers se met en place et les premières réalisations concrètes devraient voir le jour avant la fin de l'année. Monsieur le Maire a évoqué la nouvelle version du journal communal, très appréciée de nos concitoyens si l'on en croit les premiers retours. La page Facebook de la commune est de plus en plus consultée et apporte des

supprimer la subvention attribuée à l'association Aider et Connaître et à répartir cette somme sur les autres associations. Cet amendement a été rejeté par 3 voix pour et 20 voix contre. La liste des dotations attribuées aux associations est consultable sur les panneaux d'affichage de la mairie.

Parmi les autres votes, notons :

- Le versement d'une subvention de 200€ à l'ARDEVA et de 100€ au Groupe de Secours Catastrophe Français.
- Le versement de 348.65 € au Syndicat d'Initiatives en raison de dysfonctionnements du système d'alarmes du bâtiment.
- Une convention de subventionnement de 8 000 € avec le FMOC Football afin de renouveler le contrat d'avenir de l'association.
- L'adhésion de la commune au dispositif "ma ville se ligue contre le cancer".
- Une nouvelle grille tarifaire concernant le prêt de vaisselle de la salle des fêtes.
- Une présentation des activités du Syndicat de l'Eau Dunkerquoise par sa directrice Générale, Madame LERICQUE, a clos la séance.

En accord avec les engagements conclus avec la ville de Dunkerque, toutes les subventions attribuées ont connu une baisse de 5% par rapport à l'année 2015.

d'urgence et du plan Vigipirate renforcé. De l'avis de tous, l'organisation fut une réussite. Les Trophées des Réussites ont, eux aussi, été un succès. Le Maire a tenu à rappeler que la commune a lancé un nouveau partenariat avec les associations. Un concours matériel et financier pourra être apporté lors de mise en œuvre de projet favorisant le

informations importantes et utiles en temps réel, en attendant le nouveau site Internet. Comme chaque année le conseil consultatif a statué sur le soutien apporté au secteur associatif. En accord avec la ville de Dunkerque, toutes les subventions ont connu une baisse de 5% par rapport à l'année 2015. Les élus du Défi Fort-Mardyckois ont proposé un amendement visant à



Des jeunes élus au taquet

Le 30 mars, les Conseillers Municipaux Enfants ont présenté un bilan de leurs actions du deuxième trimestre de l'année scolaire 2015-2016 devant le maire et leurs familles.

Les enfants se sont rendu compte de l'absence de parc à vélo dans les deux écoles primaires de la commune. Ils ont conçu un questionnaire visant à connaître les habitudes de déplacement de leurs copains : 71 élèves de l'école Roger Salengro et 65 du groupe scolaire Jean Jaurès. Seuls ces derniers, et à la majorité, ont souhaité bénéficier d'un parc à vélo au sein de l'enceinte scolaire. Ce projet

sera présenté lors d'une prochaine commission communale. Entre autres actions ce trimestre, notons une sensibilisation à l'inégalité des chances, une visite de la mairie et un échange avec les employés. Les conseillers se sont prêtés au jeu du baccalauréat citoyen : on tire au sort une lettre et on cherche une ville française, une ville étrangère, un pays, une valeur positive, une valeur négative, un mot en lien avec la nature,

une action à mettre en œuvre. Les enfants ont été consultés avec leurs homologues de Petite-Synthe et de Saint-Pol-sur-mer sur le nom à donner au pont dit du triangle et à la piscine intercommunale en cours de construction. Enfin, signe de leur attachement au respect de l'environnement, les enfants ont souhaité planter un figuier dans le jardin de la mairie.

Le Conseil des Aînés fait le bilan

Judi 31 mars, Monsieur le Maire, entouré de Madame Isabelle Joonnekindt, adjointe à la Solidarité et de Madame Chantal Landron, conseillère déléguée aux Aînés, a présidé la réunion plénière du Conseil des Aînés de ce deuxième trimestre de l'année, au lendemain de celle du Conseil Municipal d'Enfants (voir article ci-dessus).

Nos aînés se sont d'ores-et-déjà penchés sur le programme de la Semaine Bleue 2016. Celle-ci aura lieu du 14 au 25 octobre 2016 et fera la part belle à l'inter générations : après-midi récréatif, balade nature, concours de jeux de société, code de la route, atelier mémoire... de bons moments en perspective.



Une présentation d'un projet nommé « A tout âge » sur la lutte contre l'isolement a été soumise à l'ensemble des aînés. Ce projet a été reçu favorablement et il se déclinera autour de visites aux personnes isolées de la commune et en maison de retraite. Il y aura aussi de nombreux ateliers sur les thèmes de la santé, les premiers secours, l'histoire... Les membres du Conseil mettent un point d'honneur à prendre une

part active à la vie culturelle et festive de la commune. Les actions relevant de la solidarité ne sont pas en reste avec une contribution fort appréciée à l'occasion de la Banque Alimentaire ou du Téléthon. Remercions les membres du Conseil des Aînés pour leur disponibilité, leur savoir mis au service des autres et leur contribution à la vitalité de la commune.

Concert de l'ensemble instrumental de Fort-Mardyck

Samedi 23 avril prochain, à 19 heures à la salle des fêtes, l'ensemble instrumental de Fort-Mardyck présentera son concert hommage.

Ils ne se sont pas produits en public depuis un an. Fin 2015, touchés par les décès de Bruno Beder, porte-drapeau, Joël Merseman, Vice-Président et Michel Debavelaere, Sous-Directeur et professeur de clarinette, les membres de l'ensemble instrumental avaient décidé d'annuler leur gala de Sainte Cécile. **Ils remonteront sur scène le 23 avril prochain avec un concert en hommage à ses hommes partis trop tôt.** Venez nombreux leur manifester votre soutien. C'est également à cette occasion que les élèves de l'école de musique de la promotion 2014-2015 se verront remettre leurs diplômes. L'ouverture des portes se fera à 18h30, l'entrée est gratuite.



L'association Banlieues'arts permet aux habitants du quartier de se raconter à l'occasion de 2 représentations.

Au fil du temps, le quartier Dessinguez-Lapin Blanc

C'est une œuvre originale mêlant théâtre, poésie, musique, vidéo et photographie à laquelle les Banlieues'arts vous proposent d'assister. Celle-ci raconte l'histoire des habitants du quartier Dessinguez-Lapin Blanc mais aussi leur quotidien et leur questionnement sur l'avenir. Très impliqués, les habitants sont devenus témoins, acteurs, musiciens ou encore régisseurs son et lumière. Pour aller découvrir leur travail, rendez-vous le mercredi 4 mai à 19 h à la salle des fêtes de Fort-Mardyck. Entrée : 2 €.

Saint Patrick en musique

Le vendredi 4 mars, le groupe Oscar Mac Bonnad' a emmené les spectateurs présents à la salle des fêtes sur les chemins de l'Irlande, de la Flandre et de la Bretagne. Près de 200 personnes ont pris part au voyage musical et ont participé en tapant dans les mains et en chantant avec les musiciens qui ne manquaient pas d'humour.



Parole de M. Denis Pynthe

"J'ai trouvé ce spectacle très bien. J'ai apprécié cette manifestation originale à Fort-Mardyck, proche de chez nous sans avoir besoin de se déplacer avec les problèmes de stationnement que cela engendre. L'ambiance était agréable et la musique donnait envie de danser. Le groupe avait un bon contact avec le public. Ce serait bien de renouveler cette manifestation."



Cabaret Poésie

Le vendredi 11 mars, les spectateurs ont apprécié la soirée que la municipalité, sous la responsabilité de Florence Bouteille, élue à la culture, leur avait concoctée.



Après avoir été accueillis par des automates cireurs de chaussures et accordéoniste, les 150 spectateurs ont été ravis par les restitutions des ateliers d'écriture, les récitations des lauréats du concours de diction dans les écoles, les chants par la chorale "Ensemble" de Dunkerque, la vidéo proposée par la Maison de quartier Pasteur, les lectures de textes par Jacques Hondermarck...

Rencontre avec Audrey Pulvar

Nous avons rencontré Audrey PULVAR à l'issue de la conférence donnée le 18 mars

Qu'il y a-t-il de commun entre les personnalités que vous racontez ?

Ce sont tous des poètes, à leur façon. Ils ont consacré leur vie à essayer de se dépasser, tout en étant en quête d'une forme de beauté de l'organisation du monde. Ils se sont battus pour être libres, libres d'être eux-mêmes, et ils ont mis ce combat au service de tous.

Beaucoup de ces "insoumis" n'ont pas été remplacés. Nous vivons dans une époque où il n'y a pas forcément moins d'insoumission, mais où il y a moins d'interrogation de notre modèle de société. L'époque est davantage au renoncement, c'est celle des "fourmis satisfaites" comme les appelait René Char, qui se contentent de l'air du temps sans le remettre en cause.

Qu'est-ce qui vous pousse à écrire ?

Mon souhait est de transmettre l'amour du combat d'hommes et de femmes. J'ai d'abord écrit "Libres comme Elles" afin de mettre en valeur les Femmes. "Libres et Insoumis" a suivi.

Passer du petit écran à l'écriture, est-ce que cela vous tente ?

J'adore mon métier de journaliste. Mais dans les prochaines années, je pense rééquilibrer, voire inverser la proportion entre journalisme et écriture.

Audrey Pulvar, une journaliste peut-elle être une femme libre ?

Le métier de journaliste implique la liberté. J'ai la chance de pouvoir exercer ma profession en toute liberté. Ce qui compte beaucoup pour moi, c'est la notion de sincérité.



Photo Ville de Dunkerque

Concours de diction

Témoignage de Logan Capoën, lauréat du concours de diction organisé par la municipalité pour les classes élémentaires de la commune.

Avec ma classe, nous avons tous participé au concours. Moi j'ai récité "L'Homme qui te ressemble". C'est un poème sur la différence. Je suis passé devant un jury de 8 personnes mais cela ne m'a pas trop impressionné car j'avais beaucoup répété avec ma maman. Je suis arrivé premier de ma catégorie et j'ai reçu un livre sur les fables.



Portrait

d'un entraîneur-joueur du FMOC Football



Agé de 20 ans, Valentin Kimpe a sa licence au FMOC Football depuis l'âge de 8 ans.

Grâce au contrat d'avenir, il a pu suivre une formation et obtenir le Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports, spécialité activités physiques pour tous. Ce contrat a un double

avantage : il a permis à Valentin de bénéficier d'une première expérience professionnelle et au FMOC Football de profiter des services d'un jeune. Il a joué à de nombreux postes : gardien, défenseur latéral. Il aime le jeu, la tactique et prend plaisir à se retrouver avec les autres.

Valentin ne se contente pas de jouer. Il est aussi juge de touche et s'occupe des plus jeunes, les U7*. Le mercredi après-midi une quinzaine d'enfants s'entraînent sous sa coupe. Agés de moins de sept ans, les jeunes pousses du club jouent lors de plateaux officiels. Les matchs durent 10 minutes et se jouent à 3 contre 3 (sans gardien). La journée ne s'arrête pas pour autant pour **Valentin qui se charge également d'assurer l'entraînement, avec un parent bénévole qui l'assiste, des 13 joueurs des U15***. L'équipe est actuellement première de sa poule du District Maritime Nord. Lors de la saison 2014-2015, l'équipe a terminé première de sa poule à la fin du championnat : Bravo !

Préparation des maillots rouges et blancs du club, de la feuille de match, balisage, traçage des surfaces, transmission des résultats au district, remise en état du terrain après les matches, **tout cela requiert beaucoup de disponibilité.**

Cette saison quelques 140 licenciés foulent la pelouse du stade Albert Benoit. Toutes les générations sont représentées. Le club compte 3 licenciées féminines qui jouent avec les garçons puisque le règlement de la Fédération Française de Football le permet jusqu'à l'âge de 15 ans. Beaucoup de parents sont présents lors des matches et apportent un soutien considérable.

Le football n'est pas la seule passion de Valentin qui est membre de l'école de musique, de l'Ensemble Instrumental Municipal, et joue du fifre lors du Carnaval.

* U7 ou U15 est une terminologie usitée par les organes de la Fédération Française de Football U signifie Under (sous). Par U7 il faut donc entendre "Moins de 7 ans"



Les encadrants et bénévoles du FMOC Basket.

La commune compte une trentaine d'associations qui rassemblent près de 200 bénévoles. Parce qu'au quotidien ces bénévoles encadrent des jeunes à qui ils enseignent un sport, inculquent un art ou transmettent des valeurs, ils ont été mis à l'honneur : les encadrants du FMOC football, les animatrices du CLIC gym, les animatrices de l'Etoile du marin, les encadrants du FMOC basket, les animateurs du CLIC tennis, les animatrices de Dynamic Dance, les encadrants du FMOC pétanque et les animateurs du full contact.

Chaque année, dans divers domaines, des Fort-Mardyckois accomplissent des performances et portent haut les couleurs de leur commune. La municipalité a voulu les récompenser : Mathéo Dufour, au judo, a obtenu une

2^{ème} place individuelle au championnat régional et une 3^{ème} place par équipe en championnat de France. Jérémy Angier, Maxime Angier et Ethan Lair sont devenus champions départementaux et régionaux de pétanque catégorie minime. Quentin Hars et Yohan Liagre, se sont hissés respectivement à la 2^{ème} et 4^{ème} place des championnats de France de full contact. Romain Mignien, colombophile, a terminé 2^{ème} du championnat fédéral et 9^{ème} du championnat de France. Franck Gillion, en aéromodélisme, a participé à plusieurs championnats de France. Il s'est toujours classé dans le top 10. Il prend part à de nombreux meetings dans divers pays européens. Julien, Mathilde et Sophie Pouché-

Trophées des réussites

A l'occasion de la cérémonie qui s'est tenue le jeudi 25 février à la salle des fêtes, la municipalité a mis à l'honneur celles et ceux qui, par leur action, font la vitalité de la commune.

le, avec Priscillia Vandenberghe, en collaboration avec Mohamed El Abassi de l'AFMACS, ont réalisé un court métrage avec le studio 43, une émission de radio avec radio Rencontre. Ils entreprennent beaucoup de projets et s'investissent souvent bénévolement.



Les animatrices de l'Etoile du Marin.



Anne-Marie Benoit : Médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

En 1990 est créée l'association Aider et Connaître, dont Anne-Marie Benoit prend la présidence.

Construction d'un pont, création d'une pharmacie, creusement de plusieurs puits d'eau potable, construction d'une école, aménagement de jardins potagers, construction d'une maternité et de logements pour les enseignants, réalisation d'un espace infor-

matique au collège local avec l'installation de panneaux solaires... L'association peut se targuer d'un beau bilan et d'avoir permis à plusieurs enfants de poursuivre des études, notamment universitaires à Bamako. Anne-Marie Benoit se rend dans les établissements scolaires de l'agglomération Dunkerquoise pour sensibiliser les enfants à la coopération internationale.



Josiane Bernard : Médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

dépensés sous la houlette de Josiane Bernard et de ses comparses. Parmi les activités proposées, notons : le lia, le step, le stretching, la gymnastique douce, la country ou encore la zumba...

Depuis 2002 l'intéressée est également bénévole au sein de l'association Aider et Connaître dont elle est par ailleurs

membre actif du conseil d'administration. Elle organise des manifestations visant à faire rentrer des fonds.

Enfin, Josiane Bernard a été conseillère municipale de la commune de 2005 à 2008.

Concours des jardins fleuris : mettez votre commune en valeur !

En plus du concours traditionnel, un challenge sera proposé aux habitants qui souhaitent y participer.

Le concours communal des jardins fleuris existe sous sa forme actuelle depuis plusieurs années. Il ne nécessite pas d'inscription, c'est le jury qui choisit les habitations qui retiennent son attention. S'il va perdurer tel que vous le connaissez, une nouveauté va intervenir pour l'édition 2016. **En effet, il sera désormais possible de participer à un challenge.** Les personnes qui souhaitent concourir devront s'inscrire en mairie entre le 1^{er} et



↑ Le jardin d'un des lauréats du concours 2015.

le 30 juin 2016 et fleurir leur habitation aux couleurs de la commune de Fort-Mardyck : le rouge et le blanc. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que ni pour le concours, ni pour le challenge, le jury n'est autorisé à entrer sur votre propriété, il est donc important que votre fleurissement soit visible depuis la rue.

Si vous ne souhaitez pas que votre habitation soit prise en photo dans le cadre de ce concours, nous vous remercions de bien vouloir le faire savoir en mairie au 03 28 59 68 00 avant le 30 juin 2016.

Opération compost : rendez-vous incontournable du début du printemps

Plus respectueux de l'environnement que les engrais chimiques, le compost fait de plus en plus d'adeptes chez les amateurs ou professionnels du jardinage.

Au sortir de l'hiver, nombreux sont ceux qui se préparent à faire revivre leurs jardins. **Afin de les y aider, les services techniques de la commune ont procédé à la traditionnelle distribution de compost, le samedi 12 mars dernier.** Cette année, ce sont 150 foyers qui ont bénéficié de sacs de 100 litres de compost.



Encombrants : pensez-y !

Le site www.cud.eco-mairie.fr vous propose de vendre, de donner, de troquer ou de prêter ce dont vous n'avez plus utilisé.

Simple comme un coup de clic !

i A défaut, vous pouvez :

Les biens dont vous ne vous servez plus peuvent rendre service à d'autres. Au lieu de s'encombrer ou de jeter, il est possible de donner une seconde vie aux vêtements, articles de sports, de jardinage, électroménager ou à tout autre produit. Vous avez entamé un pot de peinture et vous ne savez que faire du reste ? Vous pouvez également déposer une annonce.

- Vous rendre directement dans l'une des **déchèteries de la CUD**, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Service gratuit pour les véhicules de hauteur inférieure à 1.90m et non siglé.



- Avoir recours à une collecte à domicile. Il vous suffit de prendre rendez-vous au **03 28 24 45 41**. Le service est facturé 12 euros par enlèvement.



Halte au gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire pèse sur les familles comme sur l'environnement. Il n'est pourtant pas inéluctable.

Le gaspillage alimentaire c'est aussi du gaspillage d'argent ! En effet, tous les produits alimentaires jetés ont été achetés avant. Il faut ajouter à cela les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Chaque Français jette 20kg de nourriture par an, dont 7kg de produits encore emballés. Globalement (agriculteurs, industrie agro-alimentaire, distribution, particuliers...), l'ensemble des déchets alimentaires jetés en France représente près de 90kg par personne.

Certains gestes simples vous aident à limiter le gaspillage alimentaire :

- surveillez dès l'achat et par la suite les dates de péremption des produits. Dans un réfrigérateur bien rangé, il est plus facile de repérer les aliments à consommer en priorité
- évitez d'acheter des produits en trop grande quantité
- imaginez des recettes pour cuisiner les restes
- conservez les aliments dans les conditions adéquates.

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de février

Le mercredi 17 février, Monsieur le Maire, accompagné du Président et du Vice-Président de l'AFMACS, a rendu visite aux centres de loisirs dans différents bâtiments de la commune.

Ils ont ainsi pu constater qu'au centre social, les 2/4 ans essayaient de venir à bout d'un parcours de motricité pendant que les 4/6 ans créaient des pantins de chaussettes ou chantaient. Les 6/11 ans, quant à eux, réalisaient des masques. Des échanges entre les enfants et Roméo Ragazzo, maire, ont pu se faire sur les manifestations organisées sur la commune et les activités du centre pendant la semaine.

Ce même jour, se déroulaient à la salle des sports en inter centres, avec la maison de quartier Langevin de Saint-Pol-sur-Mer, des jeux collectifs pour 31 jeunes participants : basketball, balle au prisonnier, mini tournoi de football, mini tournoi de badminton...

Pendant les ACM, les enfants sont également allés au cinéma et ont pratiqué des activités manuelles comme la création d'une voiture et ont participé à des jeux extérieurs.

Julien Pouchèle 17 ans, en Bac Pro ASSP



Agé d'à peine 2 ans, Julien était déjà adhérent de l'AFMACS. Depuis 15 ans il participe activement aux activités qui sont proposées.

« Je prends plaisir à être avec les autres. Nous passons de bons moments. Je suis des études (Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne) pour être éducateur-animateur, de préférence avec les ados. Aux jeunes, j'ai envie de dire qu'il faut profiter des équipements de la ville comme le city stade ».

A ses heures perdues, Julien est DJ-animateur aussi bien pour les

particuliers que pour les associations. Il aime faire rire les gens et les aider au besoin à retrouver le sourire.

Il apprécie le mélange des publics lors des animations ou des manifestations car « les plus âgés apprennent aux jeunes beaucoup de choses ».

AG du CLIC

Le 29 janvier, le CLIC a tenu son assemblée générale à la Salle des fêtes.

Après la présentation des bilans d'activité, la section vidéo a présenté un montage réalisé à partir de photos et de vidéos retraçant en images les 40 ans de l'association.

Les "petits" de la section Gym ont présenté une démonstration de Zumba.

Monsieur le Maire, lors de son allocution, s'est dit enchanté de constater le dynamisme et la pérennité du CLIC. Il a remercié la présidente pour avoir su fédérer les bonnes volontés.



Le 1^{er} février, a eu lieu le vote du nouveau bureau :

Présidente : Josiane BERNARD
Vice-présidente : Chantal LANDRON
Trésorière : Carole PICOT
Vice-trésorière : Roselyne DESMET
Secrétaire : Mauricette OFFE
Vice-secrétaire : Alexandre MIGNIEN

L'association Aider et Connaître a soufflé ses 25 bougies



Le 5 février dernier, à la salle des fêtes, l'Association Aider et Connaître, à l'occasion de son assemblée générale, a fêté ses 25 ans d'existence.

Etant donné que la sécurité n'est pas encore assurée au Mali et qu'aucune rencontre n'est programmée, l'association a tenu à inviter à cette assemblée le fidèle correspondant, Demba Salamenta, chargé de mettre en place et suivre les projets en cours mais également d'apporter son témoignage aux adhérents.

La présidente a rappelé l'historique de cette aventure de solidarité internationale qui a commencé par une simple rencontre avec des lycéens du Pas-de-Calais qui se rendaient souvent dans une petite école située dans le sahel ma-

lien. Un village proche, Neima, cherche des partenaires pour reconstruire un pont... et le 6 novembre 1990 ce sont 26 membres qui assistent à la première assemblée constitutive de l'Association Aider et Connaître.

A cette époque, les responsables étaient loin de se douter que ce pont serait la première pierre d'une vaste entreprise de coopération et que durant ces années une trentaine de séjours seraient organisés, aux frais des participants.

Les projets se sont succédé en partenariat avec les jeunes du village qui ont toujours participé physiquement aux dif-

férentes réalisations (pont, puits, école, périmètre maraîcher, maternité etc)

L'association a étendu son action d'aide au développement dans les villages environnants.

Une vidéo a retracé ces 25 années de coopération et d'amitié entre 2 communautés que tout séparait.

Demba Salamenta était venu avec de nombreux courriers. Il est reparti avec une centaine de lettres à remettre aux villageois qui s'inquiètent de ne plus voir les amis de la France.

Tout près du titre de champions Nord-Pas-de-Calais

Ils sont trois, Jean-Pierre le père, Alexandre et Romain les fils. A Fort-Mardyck, MIGNIEN est un grand nom de la colombophilie. Fils de Léonce MIGNIEN, éternel passionné des pigeons voyageurs, Jean-Pierre ne cesse d'enchaîner les belles saisons sportives. Avec ses fils, ils ne quittent plus les premières lignes des championnats du Nord-Pas-de-Calais. L'année dernière encore, il n'aura manqué

quelques points aux MIGNIEN pour enlever le titre au Championnat "Fédéral" Nord-Pas-de-Calais. Ils ont également été classés 9^{ème} au championnat de France et ont été mis à l'honneur dernièrement au Congrès National à Tarbes. Pour cela, les pigeons voyageurs des MIGNIEN ont parcouru à tire d'ailes des centaines, voire des milliers de kilomètres à travers toute la France pour rejoindre dans la journée leur



colombier à Fort-Mardyck. L'association des Ailes d'Acier fêtera ses 70 ans d'existence. Pour l'occasion, une journée spéciale avec une exposition sera organisée à la salle des fêtes le dimanche 12 décembre 2016.

Assemblée générale des Amis de Fort-Mardyck

Le vendredi 12 février dernier, l'association Les Amis de Fort-Mardyck a tenu son assemblée générale au centre socioculturel.

Au cours de cette réunion, qui a rassemblé la plus grande partie des adhérents, le Président, Jacques Hondermarck a fait part des prochains rendez-vous :

Le 1^{er} mai, à la salle des fêtes, à 12h30, le repas du Muguet ;
Le 13 mai, au centre socioculturel, à 18h30, l'opération Dynamo, par Patrick Oddone (de la Société Dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie) ;
Le 10 juin, au centre socioculturel, à 18h30, les cachalots échoués sur la plage en 1937, par Jacques Hondermarck ;
A noter que le 25 mars au centre socioculturel, s'est déjà tenue la conférence sur la flore de chez nous par Francis Bartholomeüs.

CLIC Course à pied



Entre la baie d'Authie et la baie de la Canche : une course TRAIL D2B

Le 17 janvier dernier, Mickaël Helluin membre de la section CLIC-CAP a couru la distance de 11 km au trail des 2 baies. Nouvellement

arrivé dans le groupe, il s'illustre dans les courses locales et porte haut les couleurs de la commune. Nous tenons à le féliciter et à l'encourager !

FMOC Pétanque

Coupe de France des clubs 2016/2017

Au 1^{er} tour de la coupe de France des clubs 2016/2017, le FMOC a reçu au boulodrome le 30 mars 2016 la Pétanque Douchinoise. Après les têtes à têtes qui menèrent à une égalité : 6 à 6, les joueurs du FMOC ont réagi pour s'imposer avec un score de 25 à 6.

Au 2^{ème} tour de cette coupe, le FMOC pétanque s'est déplacé à AULNOYE-LEZ-VALENCIENNES où il s'est imposé facilement avec un score de 19 à 2, se qualifiant ainsi pour le 3^{ème} tour. L'objectif du club est d'atteindre au minimum le 5^{ème} tour de cette compétition.



Fort-Mardyck en images... d'hier à aujourd'hui



Au cours de l'assemblée générale des Amis de Fort-Mardyck, le Président a annoncé l'ouverture d'une souscription volontaire pour la parution d'un album de photographies plus ou moins anciennes. Cet ouvrage, d'une cinquantaine de photos, serait le tome 1 d'une série. Cet album peut être acheté en souscription au prix de 9€ jusqu'au 30 avril. Il coûtera 12€ après cette date. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher le plus vite possible d'Odette Evrard (06 84 13 63 65) ou de Michèle Pynthe (06 22 37 27 67).

Nouveau !

Des cours de hip hop ont lieu tous les mercredis de 14h à 16h à la salle des sports. Renseignements sur place.

Réception des nouveaux arrivants

Le vendredi 26 février a eu lieu, en mairie, la réception des nouveaux arrivants sur la commune. Ce sont 46 familles qui sont arrivées à Fort-Mardyck depuis février 2015. Le maire a accueilli chaleureusement les personnes présentes lors de la manifestation. Des plantes et des pochettes comportant un guide complet sur les différentes associations, les équipements communaux, l'historique de la commune, les commerces, les élus, les médecins ... ont été offerts à nos nouveaux concitoyens. Cette réception a été clôturée par le verre de l'amitié et de bienvenue.



Eau du Dunkerquois

Atelier collectif pour les familles, animé le 1^{er} mars 2016, par un conseiller solidarité "Eau du Dunkerquois"

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'Eau du Dunkerquois depuis plusieurs années, le Centre d'Action Sociale met en œuvre divers ateliers au bénéfice des familles. Ces ateliers animés par des professionnels permettent d'apporter une réponse adaptée aux besoins exprimés tels : la tarification éco solidaire, les gestes au quotidien, la mensualisation, le prélèvement, le cycle de l'eau sur l'agglomération dunkerquoise... L'atelier s'est terminé par une dégustation de 5 eaux différentes dont l'eau du robinet. Cette animation ludique et participative a permis aux familles d'obtenir des conseils pour réduire le montant de leur facture d'eau.



Emile Dutas

nous a quittés le 7 mars 2016

Président de la section de Fort-Mardyck de l'UNC-AFN depuis 1998, Emile Dutas mettait un point d'honneur à participer à toutes les cérémonies patriotiques organisées par la municipalité.

Il avait le souci de défendre les intérêts des anciens combattants à qui il remettait les médailles d'honneur, et des membres de son association. La préservation et la transmission de la mémoire étaient aussi l'un de ses chevaux de bataille. A ce titre, il organisait régulièrement des déplacements à Verdun ou à Notre Dame de Lorette. C'est également lui qui organisait le traditionnel Banquet annuel du 11 novembre. Emile Dutas était un président soucieux du

bien-être de ses adhérents qu'il aidait dans la difficulté. Il apportait un soutien moral et n'hésitait pas à porter son concours pour l'organisation d'obsèques ou l'obtention d'une pension en cas de veuvage. Emus et affectés par sa disparition brutale, les membres de l'association ont tenu à lui dresser une haie d'honneur à l'occasion de ses funérailles célébrées à l'Eglise Notre-Dame-du-Fort. A sa famille, ses proches, ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.



Ensemble, plus loin pour FORT-MARDYCK

Les élus du Défi Fort-Mardyckois contre la vie associative ?

Lors de la séance du conseil consultatif du 09 mars dernier, les élus du défi fort-mardyckois ont voté contre la subvention annuelle de fonctionnement pour l'association « Aider et Connaître ». Ils se sont également abstenus sur les subventions aux associations « Rencontres et Amitiés » et « Les Amis de Fort-Mardyck ». Pour justifier leur position, ils n'ont pas hésité à déformer la réalité et à avancer des chiffres erronés !

Pourquoi cette défiance concernant l'action de ces associations qui pourtant participent activement à l'animation de la commune ?

Groupe Défi "FORT-MARDYCKOIS"

Nous avons pris connaissance du **nouveau journal** lors d'une information en fin de conseil municipal. Les élus et les citoyens ont été complètement **écartés du projet**. Est-ce une volonté de Dunkerque d'avoir voulu modifier notre journal ? Le Budget octroyé à ce relooking était-il **indispensable** ? Nos demandes répétées pour notre propre site internet n'ont pas été prises en considération. Pourtant des villes à dotation égale, ex : **Hoymille**, ont un site très instructif sur l'ensemble de la vie communale. Nous vous invitons à le consulter. Alors, pourquoi notre commune, ne peut ou ne veut pas, **offrir ce service aux citoyens** ? A défaut de site, nous aimerions que le remaniement du journal entraîne

un partage d'informations plus large sur les travaux qui occasionnent des désagréments : coupure de Gaz. L'utilisation de cet outil de communication doit transmettre un retour sur les actions de la municipalité vis-à-vis des ateliers citoyens. Bientôt, le Pont "**Désiré**" du Triangle sera accessible.

FORT-MARDYCK en mouvement

Nous sommes fermement engagés dans la bataille pour l'emploi !

Depuis deux ans, nous avons lancé une nouvelle stratégie de développement économique de notre agglomération avec les États généraux pour l'emploi local (EGEL). S'engager en faveur de l'emploi, c'est pérenniser notre tissu industriel. Le 19 février, Patrice Vergriete a rencontré le cabinet d'Emmanuel Macron pour évoquer la situation d'Ascométal et l'avenir de SRD. C'est accueillir de nouvelles entreprises : Ecophos s'implantera sur l'ex-site Total et créera une centaine d'emplois fin 2017. C'est soutenir nos PME qui pourront répondre aux appels d'offres des chantiers du futur réseau de bus. C'est diversifier notre

économie. Un bon de 100€ sera envoyé aux habitants de l'agglomération âgés de 70 ans, ce qui créera des emplois dans le secteur des services à la personne. Et les tournages de films et de séries, comme "Baron Noir" ou la superproduction de Christopher Nolan, génèrent des retombées économiques énormes. En matière de création d'emplois, nous ne faisons pas de la figuration !

Documents d'identité : il faut s'y prendre à l'avance

Le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport est d'environ deux mois.

• La CNI :

Elle est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (25 euros en timbres fiscaux) Pour les CNI émises depuis le 01/01/2004, la validité est passée de 10 à 15 ans sans que cela soit inscrit sur la CNI.

Pour les voyages à l'étranger, renseignez-vous en mairie au ☎ 03 28 59 68 00.

• Le passeport :

- 86 euros pour un majeur. Valable 10 ans
- 42 euros pour un enfant de 15 à 18 ans. Valable 5 ans
- 17 euros pour un enfant en dessous de 15 ans. Valable 5 ans
Les passeports peuvent être obtenus auprès des mairies de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Grande-Synthe.

Recensement :

Etape indispensable dans le parcours des jeunes français et binationaux à partir de l'âge de 16 ans, il est obligatoire.



Dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, filles et garçons disposant de la nationalité française sont concernés. En mairie, sur présentation de la pièce d'identité et du livret de famille, une attestation vous sera remise. Elle sera demandée pour passer certains examens (Bac, permis de conduire...). L'acte de recensement constitue également l'inscription à la journée d'appel et de préparation à la défense. Il permet aussi d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour tous ceux qui ont plus de 16 ans et 3 mois et qui n'ont pas été recensés, il est possible d'être régularisé.

Carnet

Naissances

- 17.01 Clémence GENS de David GENS et Sandra REYNOUDT
- 02.02 Lya EVERAER de Lucie D'HOLLANDER
- 03.02 Léa TEETEN de Eric TEETEN et Virginie THOREZ
- 13.02 Aymerik VANNOYE de Julian VANNOYE et Stacey DESSINGUE
- 17.02 Clarisse LARRIDON de Vincent LARRIDON et Lucie VANDENKERCKHOVE
- 03.03 Maëly CARRU de Laurine CARRU
- 12.03 Jules et Mya PARENT de Norbert PARENT et Elodie RIVET
- 18.03 Loréna HAUW de Laurent HAUW et Marie MELISSE
- 23.03 Talya BERNARD de Guillaume BERNARD et Priscillia GOSELIN

Décès

- SERGERAERT veuve MERLEN Gisèle, 88 ans
- GOURDEN veuve LEMÂTRE Alfréda, 89 ans
- GERNEZ Jonathan, 28 ans
- VANDAMME Achille, 78 ans
- FONTAINE épouse FOURNIER Anny, 76 ans
- CORDIER veuve RAECKELBOOM Gisèle, 95 ans
- DUTAS Emile, 77 ans
- BOUCHARD Dominique, 60 ans

Horaires de la Poste de Fort-Mardyck

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h00
Mardi : 8h30 à 11h30 et 14h30 à 16h00
Jeudi : 8h30 à 11h30
Fermé le jeudi après-midi et le samedi.

Horaires du Centre d'action sociale

→ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h

Agenda

Fête du City Stade

→ dimanche 22 mai de 11h à 17h

Venez en famille profiter des nombreuses animations pour petits et grands.

Entrée libre.

Soirée poker

organisée par les Corsaires

Salle des fêtes

→ samedi 16 avril à 19 h

Loto organisé par

Rencontres et Amitiés

Salle des fêtes

→ dimanche 17 avril à 15h

Concert hommage de l'Ensemble Instrumental et remise des diplômes aux élèves de l'école de musique

Salle des fêtes

→ samedi 23 avril à 19h

ouverture des portes 18h30

Journée des déportés

Monument aux morts

→ dimanche 24 avril à 11h

2^{ème} repas dansant du muguet

organisé par les Amis de Fort-Mardyck

Salle des fêtes

→ dimanche 1^{er} mai à 12h30

Rens. auprès d'Odette Evrard
au 06 84 13 63 65 ou Michèle Pynthe
au 06 22 37 27 67

Pièce de théâtre "Au fil du temps, le quartier Dessinguez/Lapin Blanc"

organisée

par les Banlieues'art

Salle des fêtes

→ mercredi 4 mai à 19h

Brocante organisée par le CLIC

Dans les rues de la commune (quartier Ilot des Pompiers)

→ samedi 7 mai de 6h à 14h

Commémoration de la Fête de la Victoire

Monument aux morts

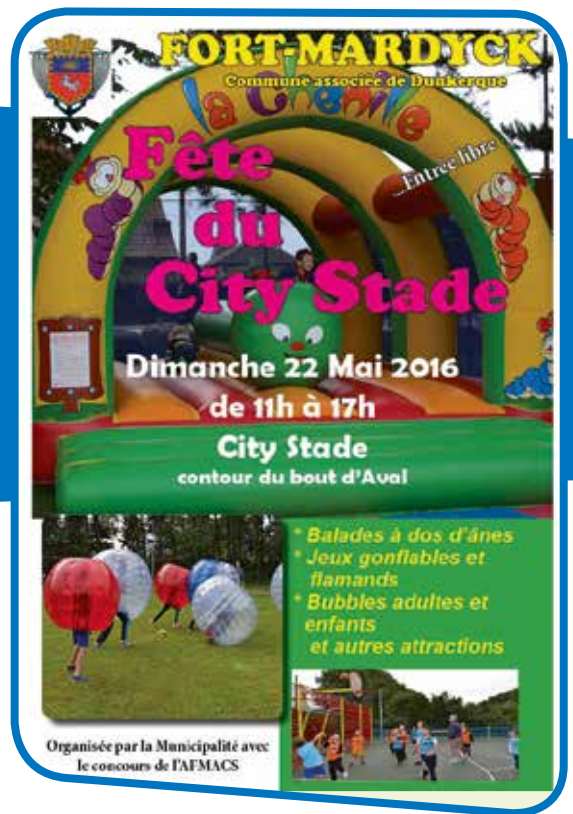
→ dimanche 8 mai à 11h

Fête du City stade

organisée par la municipalité avec le concours de l'AFMACS

City stade contour du bout d'Aval

→ dimanche 22 mai de 11h à 17h



Banquet des Aînés

ouvert aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Salle des fêtes

→ mercredi 25 mai à 12h

Rens. au C.A.S au 03 28 21 57 46

Fête des Voisins

Dans les quartiers

→ vendredi 27 mai à partir de 19h

Loto organisé par

Rencontres et Amitiés

Salle des fêtes

→ dimanche 5 juin à 15h

Don du sang

Centre socioculturel

→ vendredi 10 juin de 15h à 18h

Les dossiers pour les inscriptions cantine, périscolaire et NAP sont à retirer en mairie à partir du 25 avril 2016

Prochain journal : début juin

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à flemahieu@fort-mardyck.fr et ndelerue@fort-mardyck.fr au plus tard pour le 9 mai 2016.